lum. Il est facile de s'assurer qu'il n'en est rien; humectée avec un peu d'eau tiède, la bandelette et sa glande se détachent facilement sans déchirure du rostellum. Les pollinies sont d'ailleurs cireuses, solides, résistantes, comme la plupart de celles des Vandées. Il paraît donc naturel de placer ce genre au rang qu'indiquait Lindley, c'est-à-dire en tête de la tribu des Vandées, dans le voisinage des genres *Lissochilus* et *Eulophia*.

Explication des figures de la planche III de ce volume.

O. GRACILIS Franchet et Savatier :

K, colonne vue de côté; L, sommet de la colonne vue de face; M, la même, vue de côté, le pollinaire et l'anthère enlevés; N, anthère, vue de côté; O, rétinacle.

Variété α : A, sépale postérieur; B, sépale latéral; C, pétale; D, labelle;

Variété β : E, sépale postérieur; F, sépale latéral; G, pétale.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1897.

PRÉSIDENCE DE M. CORNU.

M. Guérin, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 janvier, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. PRUNET, maître de conférences à la Faculté des sciences de Toulouse, présenté par MM. Leclerc du Sablon et Malinvaud.

TILL, inspecteur des Forêts, rue de Fleurus, 27, à Paris, présenté par MM. Bureau et Poisson.

M. Lemoine, de Nancy, ayant rempli les conditions énoncées dans l'article 13 des Statuts, est proclamé membre à vie.

M. Rouy fait hommage à la Société du texte du fascicule VI de ses *Illustrationes plantarum Europæ rariorum*.

M. Malinvaud donne lecture de la Note suivante :